



N°142 | du 25 Sept au 07 Oct au 2015



Moov Tabaski

Bonne fête de l'Aid El Kébir !

A l'occasion de la célébration de l'Aid El Kébir, Moov Togo, vous souhaite une très bonne fête. Qu'en cette nouvelle année, Allah agréé vos offrandes et celles de nos proches.



DOSSIER

ASSURANCE :

UN SECTEUR EN PLEINE CROISSANCE AU TOGO

PP.6-7



PLUS DE 250% DE CHIFFRE D'AFFAIRES EN 7 ANS

Politique

P.2

L'ANC S'ISOLE DAVANTAGE

Invité Spécial

P.5

REVEREND PÈRE JEAN PAUL SAGADOU, INITIATEUR DU RÉSEAU DE JEUNES POUR L'INTÉGRATION AFRICAINE (RJIA)

« LES AFRICAINS ONT LE DEVOIR DE COMPRENDRE QUE LA SITUATION A CHANGÉ ET QU'IL FAUT FAIRE NAÎTRE UN NOUVEL ÉTAT D'ESPRIT ... »



Economie

P.8

PÊCHE TRADITIONNELLE MALGRÉ LES DIFFICULTÉS, LE SECTEUR TIENT BON

Culture

P.14

INTERVIEW : LIMDA AWESSO, PROMOTRICE DU FESTIVAL ELIMA



Editorial

Infos N°142 | du 25 Sept au 07 Oct au 2015

✎ Kokouvi Ekpé AGBOH AHOUELETE

REPENSER NOS SOCIÉTÉS :

Les événements au Burkina-Faso nous renseignent sur la fragilité de nos sociétés, en quête d'un plus grand espace de liberté, de démocratie et du mieux-vivre. Après la chute de Blaise COMPAORE, notre voisin du nord avait une opportunité historique de créer les conditions d'un meilleur vivre-ensemble, dans un cadre démocratique où s'expriment toutes les énergies et les opinions sans contraintes ni barrières. Il avait l'occasion unique de transformer l'essai de l'insurrection en un cheminement résolu vers une société plus libre et plus égalitaire. Pas seulement. Le Pays des Hommes Intègres devait servir de modèle d'une transition réussie, sans trop de dégâts, ni d'effusions de sang ou de règlements de comptes après vingt-sept ans de pouvoir de l'ancien capitaine aujourd'hui exilé en Côte d'Ivoire, et dont il peut légitimement réclamer le droit à l'inventaire. Mais hélas, même si des signes avant-coureurs étaient annonceurs de la grave crise qui s'empara du pays à la mi-septembre, les promesses d'une avancée qualitative et exemplaire seront déçues et stoppées.

Bien sûr, par la faute du Général Gilbert DIENDERE et de ses hommes qui ont fait irruption sur la scène politique en compromettant le déroulement de la transition, à seulement quelques semaines des élections générales. Les coups de force et d'état, quelles qu'en soient les motivations ne sont plus tolérables sur le continent. Ils sont d'un autre âge, doivent être bannis et condamnés de façon ferme, en ce qu'ils provoquent souvent des situations insolubles et détériorent davantage pour les pays qui en sont victimes, une situation économique déjà désastreuse, comme c'est le cas aujourd'hui au Burkina. Mais surtout parce que définitivement, les armées doivent obéir à une autorité civile et les questions politiques réglées de façon institutionnelle par la classe politique. Un vrai carton rouge donc pour l'ex chef d'Etat Major de Blaise COMPAORE qui cependant, nous semble-t-il et contrairement à l'opinion répandue, était motivée davantage par la question de l'amnistie pour lui et ses hommes au vu des différents dossiers dans lesquels il est présumé être mêlé, que par une quelconque quête du pouvoir.

Une fois les putschistes clairement et fermement condamnés, on ne peut cependant pas faire l'économie au risque sinon d'une répétition ici ou ailleurs, des choix douteux voire déviants de la transition burkinabé. Elle a délibérément opté, sans doute grisée par l'insurrection et portée par la vox populi, d'outrepasser les objectifs traditionnellement assignés à des institutions transitoires qui comme leur nom l'indique étymologiquement, font le lien entre un régime passé et celui à venir. En clair, elle avait pour mission de préparer les élections générales qui fonderaient la légitimité du pouvoir issu des urnes et oint par le suffrage universel. N'ayant pas été élus, les organes de la transition n'auraient pas dû embrasser des questions délicates, « crisogènes » ; encore moins exclure du jeu électoral des personnes non condamnées définitivement par la justice et privées de leurs droits civiques. Simplement pour leur opinion ou position politique qui, aussi détestable et scandaleuse qu'elle puisse avoir été, n'en demeure pas moins un choix politique ; uniquement sanctionnable par les électeurs. Plus que jamais, et ceci vaut autant pour le Burkina Faso que pour tous les pays africains ayant fait le choix de la démocratie, il faut repenser les institutions et adopter, surtout en temps de crise, des positions de rassemblement et des solutions inclusives, seul gage d'une société apaisée.

L'ANC S'ISOLE DAVANTAGE

✎ Ayi d'ALMEIDA

Malgré l'hémorragie qui a caractérisé les regroupements dont elle a été le moteur ces dernières années avec le départ de plusieurs partis politiques qui ont préféré reprendre leur autonomie face à ce qu'ils appellent les « diktats de l'ANC », et qui explique pour une large part ses derniers échecs aux législatives ainsi qu'à la présidentielle d'avril 2015, l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) continue de considérer plusieurs de ses ex alliés de l'opposition, non seulement comme des « quantités négligeables » pour reprendre des termes souvent utilisés, mais en plus maintenant comme des adversaires à combattre.

Après le « passage au kar-cher » du Comité d'Action pour le Renouveau (CAR) par le candidat malheureux au scrutin présidentiel dernier Jean-Pierre FABRE, et celui « à la tronçonneuse » de ce même parti par son porte-flingue Eric DUPUY qui n'est jamais avare d'une excessivité et de Jean EKLU le quinquagénaire inamovible président de la jeunesse du parti orange, c'est au tour de Me Isabelle AMEGANVI de s'attaquer à la formation de Dodji APEVON, qualifiée de béquille du pouvoir. Pour la députée, pourtant connue pour sa modération envers les autres composantes de l'opposition face aux envolées radicales contre le gouvernement, le « parti des déshérités » est désormais à combattre au même titre



que l'Union pour la République (UNIR), majorité. Comme le CAR, elle déclare considérer également l'Organisation pour Bâtir dans l'Union un Togo Solidaire » comme un adversaire, parce que selon elle, ces deux formations « travailleraient contre les intérêts du peuple. »

Ces sorties contre plusieurs partis de l'opposition ne sont pas anodines. Selon

nos informations, elles correspondraient à une double stratégie : d'abord taper le plus durement possible sur les autres afin de ne pas subir le contre coup politico-médiatique du fiasco de l'élection présidentielle. En effet, pour ne pas être durablement accusé d'être allé à cette élection sans réformes et donc perdre son leadership sur l'opposition, le parti de Jean-Pierre FABRE a fait le choix de la

diversion, en désignant à l'opinion un bouc-émissaire des échecs répétés : le CAR et compagnie qui feraient le jeu du parti au pouvoir et retarderaient l'alternance. Ce qui aurait pour avantage de les exonérer de leurs propres égarements et mauvais choix. Ensuite faire le vide autour d'eux en réduisant grâce aux attaques et calomnies le poids d'autres formations : Objectifs : faire le plein de voix et de sièges dans la perspective des élections locales et législatives à venir. Certains médias ont été sollicités pour participer à la stratégie ; leur rôle étant de jeter l'opprobre et du discrédit sur des personnalités.

Ce choix politique peut toutefois entraîner un effet boomerang et à l'inconvénient d'isoler davantage l'ANC qui n'a visiblement toujours pas compris qu'au contraire de la soustraction, c'est l'addition qui fait gagner des élections, surtout lorsqu'elles sont à un tour comme c'est le cas au Togo.

LE CONAPP OFFRE 3 JOURS DE FORMATION AUX JOURNALISTES

Le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) a organisé du mardi au jeudi dernier à la Maison de la Presse à Lomé, une session de perfectionnement en techniques de base du journalisme.

Animée par Christian EBOULE, rédacteur en chef de TV5 Monde, la formation profite à cinquante (50) journalistes, venus de tous les types de médias (presse écrite, presse en ligne, radios et télévisions) et travaillant aussi bien au sein de médias publics que privés. Elle a pour objectif de favoriser la mise à niveau des bénéficiaires et d'aider à couvrir les besoins en formation de la presse togolaise, surtout des jeunes journalistes. Selon le secrétaire général du CONAPP, monsieur Fabrice PETCHEZI, cette initiative entre dans le cadre de la mise en œuvre du plan de renforcement des capacités des profession-



nels de médias, élaboré par son organisation. « Il s'agit essentiellement pour nous d'amener les confrères à tendre le plus possible vers la nécessaire professionnalisation, l'excellence, en leur permettant un accès régulier à une formation qualifiante ou non, ponctuelle ou continue. Et de

bénéficier également d'un partage d'expérience avec des journalistes chevronnés », a commenté monsieur PETCHEZI. De fait, les trois jours de formation sont consacrés à l'apprentissage et au renforcement des « techniques de base du journalisme ». Il s'agit de voir ou de revoir

les techniques indispensables à l'exercice du métier de journaliste, quel que soit le média. Ces savoirs théoriques comportent notamment, le rappel des principes généraux de rédaction,

l'habillage de l'article de presse, ou encore l'étude des différents genres journalistiques.

Ces enseignements généraux sont complétés par des travaux pratiques consistant essentiellement en la rédaction d'articles de presse écrite. Les stagiaires concernés par l'audiovisuel reçoivent en plus, des rudiments spécifiques à ce secteur (travail sur la voix, rédaction de papiers dans un langage parlé simple, précis et concis...).



Moov **Tabaski**

Bonne fête de l'**Aid El Kébir** !

A l'occasion de la célébration de l'**Aid El Kébir**, **Moov Togo**,
vous souhaite une très bonne fête.
Qu'en cette nouvelle année, Allah agréé vos offrandes
et celles de nos proches.

VISION 2030 : LE TOGO S'APPRÊTE POUR UNE ÉCLOSION INDUSTRIELLE

Dans le but de relancer une croissance économique inclusive et rendre compétitive l'industrie togolaise au niveau sous-régional, les acteurs du Ministère du commerce valident un document prenant en compte les grandes lignes de la Politique Industrielle Commune de l'Afrique de l'Ouest (PICA). L'atelier de validation du document politique industrielle a eu lieu ce 17 septembre dans les locaux dudit ministère.

Le Togo était une référence en matière d'industrialisation pendant l'époque post coloniale en Afrique.

Depuis, le pays a perdu cette place favorite. Toutefois, conscient que l'industrie fait partie des secteurs à fort potentiel de croissance, le gouvernement togolais et ses partenaires comptent bien redynamiser le secteur. « En élaborant cette politique, le gouvernement a pour ambition de développer et de pérenniser une industrie nationale intégrée, compétitive sur la scène sous-régionale et internationale, respectueuse de l'environnement et capable d'améliorer significativement le niveau

de vie de nos populations à l'horizon 2030 », explique la ministre de tutelle, Mme Legzim-Balouki.

Même si le secteur industriel est encore sous exploité, il contribue au Produit Intérieur Brute (PIB) du pays. D'après le rapport annuel national, l'apport du secteur secondaire au PIB en 2011 était de 17,4% dont 7% pour le secteur manufacturier. En 2013, les industries manufacturières ont créé environ 10 mille emplois dont 8 mille issues de la zone franche contre une masse salariale nationale de plus de 15 milliards de francs CFA. Les investissements directs sont es-

timés à plus de 255 milliards de francs CFA. D'après le Ministère du commerce de l'Industrie, de la Promotion du secteur Privé et du Tourisme, ces résultats aussi petites soient-elles sont obtenues grâce à l'adoption de différents textes par le pays.

Il s'agit entre autre de la loi portant code des investissements, de la procédure de création d'entreprise; de la sortie de la Stratégie de Croissance Accélérée et de la Promotion de l'Emploi (SCAPE), document qui a son axe 1 fait du développement industriel une priorité.

Par ailleurs, l'actuel document de politique industrielle met plus l'accent sur l'intégration des richesses agricoles dans l'éclosion de l'industrie nationale. Pour le directeur de l'industrie M. Attisso Kokou, l'industrie nationale prendra de l'envol si la grande partie des



Mme Legzim-Balouki, Ministre du Commerce, de l'Industrie

matières premières était locale. Ainsi, cette nouvelle politique mettra en exergue des stratégies considérées comme pratiques par les acteurs et dont le financement nécessaire pour la mise en œuvre est déjà disponible, affirme M. Attisso. En revanche, d'autres problèmes doivent impérativement trouver

des approches de solutions si le secteur industriel veut être vraiment compétitif.

La dépendance du pays sur le plan énergétique et le financement des petites et moyennes entreprises sont de problèmes cruciaux auquel font face quotidiennement les industries.

Ne faisons pas comme ce Monsieur!



Ministère du Commerce
et de la Promotion du secteur Privé



Sécurité Assurée

...Disons **NON** à la vente et à l'achat du carburant de rue!

REVEREND PÈRE JEAN PAUL SAGADOU, INITIATEUR DU RÉSEAU DE JEUNES POUR L'INTÉGRATION AFRICAINE (RJIA) :

« LES AFRICAINS ONT LE DEVOIR DE COMPRENDRE QUE LA SITUATION A CHANGÉ ET QU'IL FAUT FAIRE NAÎTRE UN NOUVEL ÉTAT D'ESPRIT ... »

Panafricaniste convaincu, le Père Jean Paul SAGADOU, prêtre catholique, considère que pour le développement de l'Afrique il faut inculquer à sa jeunesse des valeurs de solidarité, de convivialité, d'altérité et du respect de l'autre. C'est dans ce sens qu'avec son Réseau des jeunes africains pour l'intégration africaine (RJIA), il initie depuis sept ans des voyages d'intégration africaine dans différentes capitales du continent dans le but de développer chez les jeunes une culture de la rencontre, du dialogue interreligieux et interconfessionnel, de l'échange entre peuples et entre nations au service de la paix et de la solidarité. Qu'est-ce qui justifie un tel engagement au côté de la jeunesse africaine et de l'intégration du continent pour un homme de Dieu ? Nous avons approché le Père qui accepte répondre à nos questions. Lire l'interview exclusive...

Focus Infos : Pourquoi un Réseau des jeunes pour l'intégration africaine (RJIA) ?

Jean-Paul SAGADOU : Pour sensibiliser la jeunesse africaine à un des défis les plus importants du XXI^e pour l'Afrique : le défi de l'intégration et de l'unité du continent africain. Vous savez, un vieux sage africain, l'historien Joseph Ki-Zerbo, a eu l'audace d'écrire que : « sans intégration, nous ne sommes que les fantômes de nous-mêmes (...), car l'intégration, c'est la vie ». Nous faisons le constat que l'humanité construit le monde maintenant à travers de grands ensembles géopolitiques et géostratégiques. C'est la voie du développement et de la paix. La nécessité de créer des fédérations d'états africains doit mobiliser l'énergie de tous les enfants du continent, dont la jeunesse. Voilà pourquoi nous avons mis en place le Réseau de Jeunes pour l'Intégration Africaine (RJIA)

FI : En quelle année a été créé ce Réseau et qui peut en faire partie ?

J P S : C'est en 2009, à partir de Sokodé au Togo, que nous avons lancé, avec le soutien de la Congrégation des Assomptionnistes (famille religieuse à laquelle j'appartiens) et du Ministère de la Jeunesse du

Togo, les voyages d'intégration africaine. Mais c'est en 2012, lors de la 3^{ème} édition des voyages de l'intégration africaine au Mali, que nous avons mis en place, à Bamako, le Réseau de Jeunes pour l'Intégration (RJIA). Ce Réseau s'adresse aux jeunes entre 18 et 35 ans, élèves, étudiants et jeunes professionnels, sans distinction de religion, de culture, d'ethnie, de genre. En fait, il s'agit pour nous de travailler avec les jeunes à l'unité du continent africain et à l'émergence de la renaissance africaine. Evidemment, il y a des exigences auxquelles nous tenons beaucoup : cultiver la culture de la rencontre, du dialogue, accepter de vivre avec les autres, s'impliquer dans l'organisation des activités du RJIA et interagir avec les autres.

FI : Plus de 50 ans après la volonté affichée par les Pères fondateurs de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) de créer les Etats unis d'Afrique, continuer toujours par parler de l'intégration africaine, n'est-ce pas là la preuve de l'échec de l'intégration ?

J P S : C'est vrai que des décennies de discussions et la mise en place d'organismes variés d'intégration sur le continent n'ont pas permis de faire faire des pas décisifs à l'unité africaine et aux idéaux pa-

nafricanistes. Des échecs en série du panafricanisme ont produit un certain désenchantement. Cela dit, je considère qu'aujourd'hui, les peuples africains ont le devoir de comprendre que la situation a changée et qu'il faut faire naître un nouvel état d'esprit pour assurer à l'Afrique un destin à la hauteur des aspirations légitimes de sa jeunesse et de ses populations. Je ne vois pas un autre chemin que celui qui passe par l'unité du continent.

FI : Qu'est-ce qui à votre avis freine cette intégration ?

J P S : Depuis 1963, les pays africains caressent l'espoir d'une union africaine qui serait l'outil privilégié de leur développement. Comment rendre compte des obstacles à ce projet de l'unité continentale comme garantie de paix, de stabilité et de développement ? A côté des fractures historiques du continent, on peut ajouter les divisions idéologiques. Rappelez-vous l'affirmation historique d'Houphouët Boigny : « la Côte-d'Ivoire ne sera pas la vache laitière qui va nourrir les autres colonies françaises de l'Afrique de l'Ouest ». Un passé colonial commun n'a pas suffi à aplanir les différences entre les pays pour les pousser vers l'unité. Il semble que chaque



chef d'état veut rester un petit roi dans son petit coin. La balkanisation des Etats africains est donc un des obstacles majeurs à son unité. Je crois que ceux que nous appelons les « pères fondateurs » n'ont pas su soutenir la vision de Nkrumah. On a préféré le « chacun pour soi ». Or, d'après Joseph Ki-Zerbo, l'espace éclaté de l'Afrique d'aujourd'hui est un espace négatif pour le développement. Un géographe affirmait d'ailleurs que : « lorsque je dessine les frontières de l'Afrique, j'ai toujours l'impression de blesser les peuples ». Enfin, il y a les dépendances extérieures. Je ne suis pas sûr que l'unité de l'Afrique arrange tout le monde. Nous vivons une indépendance dépendante. La fragmentation et l'émiettement conduisent à une forme de servitude dont il faut se libérer. Nous devons travailler à imposer, par une mobilisation pacifique puissante et durable, la seule voie qui ouvre des perspectives nouvelles pour le continent, celle de la constitution des Etats-Unis d'Afrique noire.

FI : Quel peut être l'apport économique et socioculturel de l'intégration africaine au développement de l'Afrique de l'Ouest ?

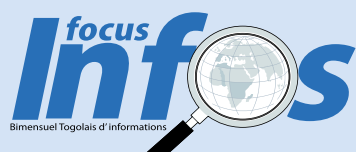
J P S : Pris de façon isolée, chaque pays africain est limité dans sa capacité à réaliser la paix, le développement et l'amélioration des conditions de vie de ses populations. Nous avons besoin de nous unir pour réussir. L'union fait la force, dit-on. Vous le savez, aujourd'hui, la course aux matières premières reste une des données majeures de la compétition économique sur le

plan international. Or, le continent africain en regorge : or, diamants, uranium, pétrole, charbon, fer etc. Si nous nous unissons, nous pourrions mieux gérer nos ressources. Les regroupements économiques dans le monde sont actuellement la seule force réaliste pour le développement. Mais, je pense que l'intégration économique ne se fera pas sans intégration culturelle. Dans ce sens, je consono bien avec la thèse du professeur Stanislas Adotevi selon laquelle, si on échoue fréquemment à bâtir un espace économique et politique qui dépasse les micros-Etats, c'est d'abord et essentiellement parce que les fondations sur lesquelles on essaie de faire reposer l'édifice ne sont pas les bonnes. Et une de ces fondations, c'est la culture. La culture est la première richesse de l'Afrique. Ce n'est qu'enraciné dans sa culture et son histoire que l'Africain pourra réinventer une patrie qui le libère des frontières nationales qui l'enchaînent. Vous comprenez pourquoi le RJIA valorise la dimension interculturelle de l'intégration africaine.

FI : Depuis 7 ans, le RJIA organise chaque année des voyages interreligieux dans un pays de la sous-région ouest africaine. Quelles sont les motivations de ces voyages ? Et qui peut y prendre part ?

J P S : Nous sommes attachés à la construction d'une Afrique unie, parce que c'est de notre intérêt d'aider à l'émergence d'une Afrique politiquement stable, raisonnablement gouvernée et capable de fournir un emploi à ses populations, de les soigner, de les éduquer. De ce

(Suite à la Page 8)



Récépissé n° 0326 / 18 / 10 / 07 / HAAC du 18 / 10 / 07

Adresse : BP. 431 Lomé
Tél. +228 2235 7766 E-mail: focusinfos@yahoo.fr

• **Directeur de Publication**
Ekpé K. AGBOH AHOUELETE

• **Rédaction**

Albert AGBEKO : Secrétaire de rédaction
Ayi d'ALMEIDA : Resp. Desk Politique
Ibrahim SEYDOU

• **Collaboration**

Kossi THEMANO
Salomon WILSON
Raphael DJAMESSI

Essénam KAGLAN
Wilfried ADEGNIKA

• **Distribution**

Bernard ADADE

• **Maison du journalisme**

Casier N°49

• **Imprimerie**

Imprimerie 1 Rois 17
BP. 8043 Lomé Togo

Tél. +228 90054237
99587773

• **Conception**

Focus Yakou Sarl

Tél: +228 22 26 01 91

+228 22 19 78 20

Lomé Togo

• **Tirage**

2500 exemplaires

ASSURANCE : UN SECTEUR EN PLEINE CROISSANCE AU TOGO

PLUS DE 250% DE CHIFFRE D'AFFAIRES EN 7 ANS

Salomon WILSON

Le secteur des assurances est en plein boom au Togo. Animé par douze (12) compagnies qui se partagent le marché, il connaît chaque année une croissance significative et constitue l'un des pans de l'économie les plus porteurs du pays. Dans ce dossier, FOCUS INFOS fait le zoom sur un secteur également en pleine mutation.

Les différentes compagnies qui se partagent le marché des assurances au Togo opèrent dans les deux grandes branches à savoir : la branche vie et la branche non vie (IARDT ou DOMMAGES). Parmi elles, cinq (05) qui interviennent en VIE (NSIA VIE - UAT VIE - GTA C2AVIE - BLI - MAFUCECTO) et sept (07) en NON VIE (NSIA TG - GTA C2A IARD - UAT IARD - SAHAM TG - ALLIANZ TG Ass - FEDAS TG - FIDELIA ASS). En dehors des douze (12) compagnies agréées par la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA) il y a le POOL TPVM VT GIE. Comme la terminologie de son nom l'indique, c'est un groupement d'intérêt économique créé par les sept compagnies IARDT pour la gestion commune de certaines catégories de véhicules dont les risques sont généralement catastrophiques à savoir : les deux et trois roues ; les véhicules de transport public de voyageurs (taxi, bus...). En outre, dans ce paysage, il y a aussi les courtiers d'assurance (au total 20) qui sont des assureurs conseils qui mettent en relation

les potentiels assurés et les assureurs en vue de la souscription des contrats d'assurance chez les différentes compagnies agréées. Ils sont les mandataires des assurés.

Dans ce contexte, certaines entreprises changent de dénomination, notamment COLINA qui est devenu SAHAM assurance, UAT change en SUNU, et dernièrement FEDAS-Togo en OGAR.

Selon José SYMENOUEH, Directeur de NSIA-TOGO implantée au Togo depuis 20 ans, deux raisons fondamentales expliquent ces mutations: d'abord le changement d'actionnaires ou de propriétaires qui veulent imprimer leur marque à la société ; ensuite les filiales qui appartiennent au même groupe et désirent avoir le même nom et la même identité visuelle.

« Il convient de noter que la plupart des compagnies togolaises appartiennent à des groupes ou des regroupements d'acteurs qui dans le but d'uniformiser leurs pratiques et de se faire identifier partout où ils sont présents, adoptent le même visuel. Le changement de dénomination ou d'identité visuelle n'est pas forcément lié à la santé financière de la compagnie », explique-t-il. De fait, COLINA, FEDAS, et UAT ont dû répondre

à un besoin d'harmonisation. COLINA par exemple avait des actionnaires majoritaires libanais. Lorsque les Marocains ont repris le groupe, ils ont imprimé leur marque qui est SAHAM désormais utilisée dans tous les pays où le groupe est implanté. Idem pour FEDAS qui à l'origine, appartenait à des hommes d'affaires béninois. Aujourd'hui l'actionnariat a changé suite au rachat de la majorité des actions par le groupe gabonais OGAR. En revanche, pour l'UAT devenu SUNU, il n'y a pas eu de changement dans la composition de l'actionnariat. C'est simplement l'identité visuelle qui a changé pour donner une autre image au groupe et par ricochet aux filiales.

Bonne nouvelle pour les clients; tous ces changements n'ont pas d'incidence sur le tarif puisque contrairement aux sociétés ordinaires, la prime d'assurance (le prix ou le coût de l'assurance) est réglementée. Le tarif de base est fixé par l'autorité de tutelle en fonction de la sinistralité.

Des innovations suites à ces mutations :

Le changement de dénomination répond non seulement à un souci d'image mais aussi à un nouvel élan insufflé aux différentes compagnies. Toutes ces mutations doivent entraîner indubitablement des opérations publicitaires et/ou marketing en vue de la fidélisation des clients tout en définissant de nouvelles stratégies et l'élaboration de nouvelles politiques clients. « Derrière un changement se cache toujours une philosophie, une vision tournée vers un meilleur devenir de l'institution en termes d'efficacité en vue d'un meilleur résultat » souligne José SYMENOUEH. Pour lui, « lorsque ces mutations s'opèrent, l'esprit est



d'améliorer la qualité des prestations offertes aux assurés et bénéficiaires des contrats notamment la diligence en matière de règlement des sinistres». Il revient donc à chaque groupe qui définit sa politique d'expliquer sa vision.

Les impacts socio-économiques de ces changements ne peuvent qu'être à l'avantage du consommateur des produits d'assurance que sont les assurés et bénéficiaires de ces contrats. Le changement d'image donne une autre visibilité à l'institution voire une certaine audience.

Taux de pénétration faible de l'assurance VIE :

Le taux de pénétration des services d'assurances en l'occurrence l'assurance vie est d'environ 5,34% au Togo. Ce niveau très bas s'explique par un certain nombre de facteurs notamment : la faiblesse des revenus et du pouvoir d'achat; la méconnaissance de l'assurance tant en ce qui concerne son existence, sa substance, ses produits et la méfiance non toujours justifiée d'un certain public vis-à-vis de cette activité.

Avant l'avènement de la réglementation communautaire, le Code CIMA, certaines sociétés d'alors

s'étaient rendues coupables de comportements dilatoires ou de mauvaises gestions et ont vu leur agrément retiré. Cela a laissé une mauvaise impression dans l'esprit des consommateurs.

« Le relèvement du taux de pénétration de l'assurance doit passer nécessairement par l'information et l'éducation du public, toutes choses qui permettront dans une large mesure de combattre les freins au développement de cette activité », indique monsieur SYMENOUEH.

Chiffres et statistiques sur la consommation des services d'assurance de la population togolaise depuis 2010

Le marché des assurances au Togo connaît une croissance continue depuis 2007. D'un chiffre d'affaires de 17 milliards FCFA cette année là, il est passé à 46 milliards FCFA en 2014.

Sur les quatre dernières années (de 2010 à 2013) les compagnies d'assurances togolaises toutes branches confondues ont généré les chiffres comme le récapitule les différents tableaux et graphique ci-dessous. Les données de l'exercice 2014 devant être disponibles d'ici fin octobre, elles ne font donc pas partie de notre analyse.

- RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRE (CA) DE 2010 À 2013

Années	2010			2011			2012			2013		
compagnies	CA	PART	RANG	CA	PART	RANG	CA	PART	RANG	CA	PART	RANG
NSIA TG	6 017 848 067	20,61%	1	6 675 359 716	18,27%	1	6 752 706 640	17,60	1	7 270 152 912	17,53%	1
UAT IARD	4 042 782 646	13,84%	2	4 131 162 645	11,30%	3	4 324 661 061	11,27	4	4 431 924 386	10,68%	4
GTA C2AVIE	3 891 625 666	13,33%	3	5 150 347 130	14,09%	2	6 743 656 066	17,57	2	6 899 523 171	16,63%	2
SAHAM ASS TG	3 090 833 051	10,58%	4	4 059 373 745	11,11%	4	4 334 915 721	11,30	3	5 023 842 716	12,11%	3
UAT VIE	2 337 360 169	8,00%	5	2 807 284 509	7,68%	5	2 897 125 560	7,55	5	3 104 262 911	7,48%	6
GTA C2A IARD	2 103 153 355	7,20%	6	2 410 491 027	6,60%	7	2 156 384 380	5,62	7	2 202 920 640	5,31%	9
Allianz TG	1 485 877 782	5,09%	7	2 328 184 256	6,37%	8	1 635 002 114	4,26	11	2 234 618 928	5,39%	8
BLI	1 421 159 101	4,87%	8	1 887 031 018	5,16%	9	2 002 070 593	5,22	8	2 247 490 662	5,42%	7
FEDAS TG	1 315 812 382	4,51%	9	1 882 429 986	5,15%	10	1 901 653 788	4,96	9	1 962 834 140	4,73%	10
FIDELIA ASS	1 276 773 650	4,37%	10	1 581 032 531	4,33%	11	1 720 847 635	4,48	10	1 741 770 042	4,20%	11
NSIA VIE	1 218 040 759	4,17%	11	2 542 542 089	6,96%	6	2 878 497 163	7,50	6	3 299 838 326	7,95%	5
MAFUCECTO	1 003 097 038	3,43%	12	1 088 669 277	2,98%	12	1 024 713 633	2,67	12	1 063 450 621	2,56%	12
TOTAL	29 204 363 666			36 543 907 929			38 372 234 354			41 482 629 455		

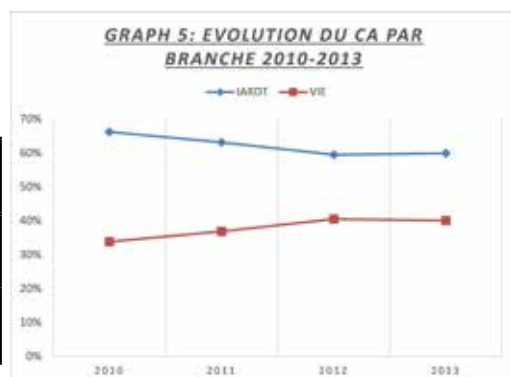
CE QU'IL FAUT SAVOIR

L'assurance est un moyen de se prémunir contre le risque de pertes ou de difficultés financières. Elle peut aider à couvrir les coûts associés à des imprévus comme un vol, une maladie ou des dommages matériels. L'assurance permet également à vos proches de recevoir un revenu à votre décès. On en distingue deux catégories d'assurances à savoir : l'assurance IARDT (Non-VIE ou Dommages) et l'assurance VIE. L'abréviation IARDT signifie « Incendie, Accidents, Risques Divers et Transports ». Il s'agit d'une famille d'assurance qui couvre les dommages, les risques professionnels (Protection des commerces, bureaux ou ateliers mais aussi du matériel et des marchandises) et la protection des biens. Elle s'oppose aux assurances VIE qui protègent les personnes physiques contre la maladie, les accidents corporels, l'invalidité ou le décès. Ainsi distingue-t-on des compagnies d'assurances spécialisées dans les assurances IARDT et d'autres dans les assurances VIE. Néanmoins, d'autres offrent les deux types d'assurances tout en faisant une scission des sociétés pour la même compagnie comme le recommande le CIMA.

ASSURANCE : UN SECTEUR EN PLEINE CROISSANCE AU TOGO

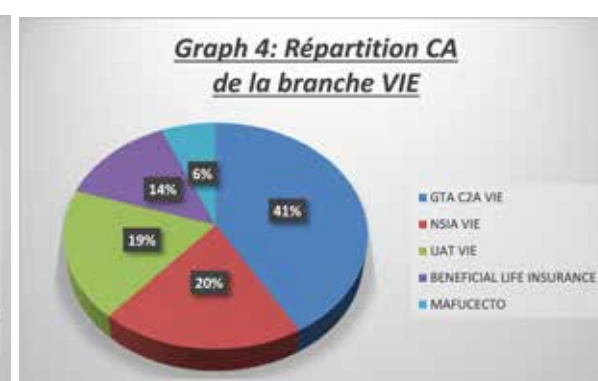
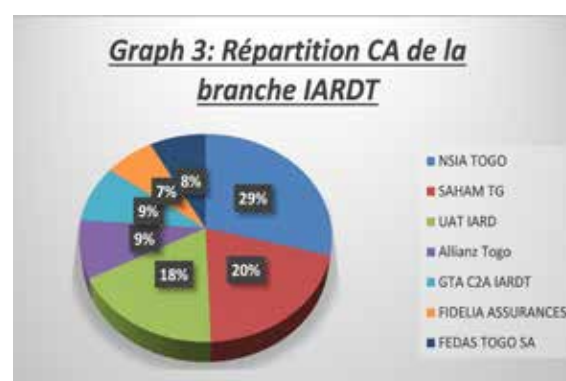
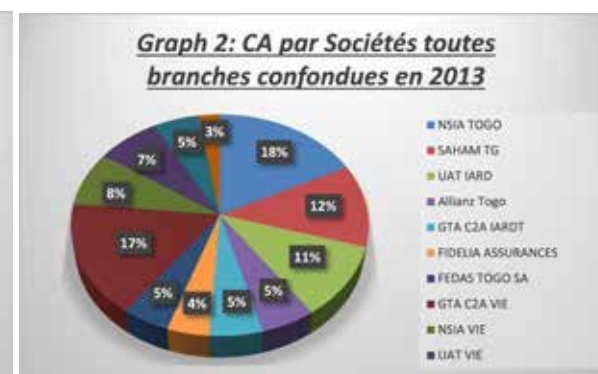
- EVOLUTION DU CA DE 2010 À 2013 PAR BRANCHE

Branches	2010	2011	2012	2013
IARDT	66%	63%	59%	60%
VIE	34%	37%	41%	40%



- CHIFFRES D'AFFAIRES (CA) TOUTES BRANCHE CONFONDUES PAR COMPAGNIE EN 2013

Avec un CA de 7 270 152 912, NSIA TOGO occupe la première place avec une part de 18% dans le CA global pour la branche IARDT. FEDAS TOGO SA (OGAR Assurance) ferme la marche avec un CA de 1 962 834 140 pour une part de 5% dans le CA global. Notons que depuis 2010, dans la branche IARDT, la compagnie NSIA TOGO a toujours occupé la première place en dépit des fluctuations.



- VARIATION ANNUELLE DU CA PAR BRANCHE

On note une variation négative en 2012 par rapport à 2011 pour la branche IARDT. Ce qui correspond à une baisse du CA. En revanche, au niveau de la branche VIE, la baisse de la variation n'étant pas négative, induit une augmentation du CA. Il y a donc une croissance des souscriptions en VIE.



	2010-2011	2011-2012	2012-2013
IARDT	19,32%	-1,05%	8,95%
VIE	36,52%	15,36%	6,87%

HISTOIRE DE LA CIMA

La création de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA) est le résultat d'un long processus d'uniformisation du secteur des assurances, destiné à rationaliser le marché des assurances.

1962 - 1976 : Tout a commencé avec la signature à Paris (République Française) le 27 juillet 1962 de la première convention de la Conférence Internationale des Contrôles d'Assurances des Etats Africains (CICA) par les Etats suivants : France, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Dahomey (aujourd'hui Bénin), Gabon, Haute-Volta (aujourd'hui Burkina Faso), Mauritanie, Madagascar, Niger, Sénégal et Tchad. Le Togo a adhéré à la CICA en 1968.

1973 - 1990 : La deuxième convention de la CICA a été également signée à Paris le 27 novembre 1973 par les seuls Etats Africains. La Mauritanie et Madagascar sortiront de l'organisation juste après la signature tandis que le Mali l'intégrera en 1975.

Cette CICA plus africaine verra son siège transféré de Paris à Libreville (République Gabonaise) en 1976. La France n'en fera plus partie. Elle ne bénéficie plus que d'un statut d'observateur.

1990 - 1992 : La volonté de perfectionnement a amené les gouvernements des Etats membres à la signature le 20 septembre

1990, toujours à Paris, de la troisième convention de la CICA dite Convention pour la Promotion et le Développement de l'Industrie des Assurances (CPDIA).

La CPDIA a très vite cédé le pas au Traité instituant une Organisation Intégrée de l'Industrie des Assurances dans les Etats africains avec comme organisme communautaire la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances en abrégé CIMA signé le 10 juillet 1992 à Yaoundé (République du Cameroun) par les gouvernements des Etats membres suivants : Bénin, Burkina, Cameroun, Centrafrique, Comores, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée Equatoriale, Mali, Niger, Sénégal, Tchad et Togo. Des quatorze (14) Etats signataires, seules les Comores n'ont pas encore ratifié le Traité.

Le Traité de la CIMA est entré en vigueur le 20 avril 1994. Il prévoit l'adhésion de tout autre Etat Africain qui le désire.

La Guinée Bissau a adhéré à la CIMA le 15 avril 2002.

OBJECTIF DE LA CIMA

La CIMA a pour objectif de :

- Prendre toutes mesures nécessaires pour le renforcement et la consolidation d'une coopération étroite dans le domaine de l'assurance, afin que leurs marchés soient à même de couvrir par des garanties mieux adaptés aux réalités africaines et tenant compte de leurs possibilités contributives, les risques du secteur agricole et rural ainsi que ceux liés au commerce extérieur dans la mesure où cela est techniquement faisable.

- Encourager, en vue d'accroître la rétention au plan national et régional, la mise en place de facilités permettant aux organismes d'assurances et/ou de réassurance opérant dans leur pays, d'effectuer des échanges d'affaires par des techniques adéquates, notamment par la souscription et la gestion des grands risques dépassant la capacité de conservation d'un marché.

- Prendre également des dispositions appropriées en vue de permettre l'investissement local, dans les conditions les meilleures au profit de l'économie de leur pays ou de la région, des provisions techniques et mathématiques générées par les opérations d'assurance et de réassurance, sous réserve des impératifs techniques relatifs aux risques assurés et au genre de couverture en réas-



mentaires relatives aux opérations techniques d'assurance et de réassurance, au contrôle applicable aux organismes d'assurances et de réassurance exerçant sur leur territoire, ainsi qu'à tous autres objectifs de nature à contribuer au plein essor de l'industrie des assurances, au développement des instru-

ments de gestion et des moyens de prévention des risques dans les Etats membres.

assurance fournie ainsi que des critères de sécurité, de liquidité, de rentabilité et de diversité.

- Poursuivre la politique de formation des cadres et techniciens en assurance pour les besoins des entreprises et des administrations dans les Etats membres.

- Rationaliser la gestion des ressources humaines de ces entreprises et administrations par la mise en œuvre de la spécialisation et de la formation permanente.

- Créer des structures communes, chargées de l'étude, de la définition de la mise en œuvre des orientations politiques et des décisions dans les domaines précitées.

- Poursuivre la politique d'harmonisation et d'unification des dispositions législatives et régle-

- Pourvoir en ressources financières, matérielles et humaines les institutions communes qu'elles sont appelées à créer pour promouvoir la coopération ainsi définie en matière d'assurance et de réassurance.

Les organes de la CIMA sont les nouvelles institutions regroupant : le Conseil des Ministres des Assurances(CMA);le Comité des Experts de la CIMA;la Commission Régionale de Contrôle des Assurances(CRCA); le Secrétariat Général de la CIMA et les institutions autonomes maintenues qui sont constituées de : l'Institut International des Assurances(IIA) ; de la Compagnie Commune de Réassurance des Etats membres de la CICA(CICARE).

PÊCHE TRADITIONNELLE : MALGRÉ LES DIFFICULTÉS, LE SECTEUR TIENT BON

Avec un produit intérieur brut (PIB) d'environ 4% du secteur primaire, la pêche participe modestement au dynamisme de l'économie togolaise. Elle s'effectue sur les plans d'eau maritime, lagunaire, fluviale, barages et étangs piscicoles. Même si la pêche maritime est un secteur peu développé au Togo, elle représente néanmoins actuellement 70 à 80% de la production halieutique du pays. Comment se pratique la pêche maritime au Togo ?

La pêche maritime est toujours traditionnelle

De façon générale, la pêche est un secteur pourvoyeur d'emploi au Togo. Elle crée environ 22 000 emplois répartis entre 10 000 pêcheurs (60% à temps plein) et 12 000 commerçantes et transformatrices de poissons. Tous ces emplois font vivre directement et indirectement environ 150 000 personnes. Quant à la production, elle tourne autour de 25 000 tonnes par an alors que les besoins du pays sont évalués à 70 000 tonnes par an soit environ 1/3 des besoins couverts.

Quoiqu'étant peu développé au Togo, la pêche maritime est l'activité la plus importante en mer. On estime à 5000 le nombre de personne qui l'a pratique. L'activité de la pêche sur la côte est le plus souvent saisonnière. Elle se déroule entre juin et décembre qui correspond à la grande période de pêche. Les différentes techniques de pêche utilisées sont les sennes de plage, les sennes tournantes et les filets mailants encerclants, les filets mailants dormants ou dérivants, ligne et palangres.

Les pêcheurs de la côte togolaise utilisent le plus souvent une pirogue de type monoxyde fait en bois, non motorisée, conduite à l'aide de pagaies entraînant une débauche d'énergie qui se traduit par la robustesse de leur forme. Ils quittent très tôt le matin et font parfois deux à trois jours sur la mer avant de revenir.

« Nous quittons très tôt le matin, déjà à 2h nous pouvons être en mer. Dans nos caisses se trouvent les outils de pêche, filets, et autres et les

casserolles. Un pêcheur qui quitte le vendredi ne revient parfois que le lundi. Alors, nous avons le fourneau, nous préparons tout avant de revenir. C'est notre monde. On sert dès fois des prises de poissons pour préparer », nous renseigne Pierre Koudowovor, le secrétaire général de la Coordination de la communauté des pêcheurs du Togo.

La pêche au Togo est une activité qui se transmet de père en fils. « Le fils hérite du matériel du père et bénéficie de la somme de toutes les connaissances de la famille. Il lui revient de gérer les filets et la pirogue au bénéfice de tout le groupe. Au début, il faut rester avec son papa voir ce qu'il fait et ce n'est qu'ainsi qu'on acquiert l'expérience », nous a déclaré M. Abotsi Kossi, un pêcheur sexagénaire.

Même si la pêche se transmet par héritage, pour être reconnu comme tel, il faut d'abord disposer d'une armature de pêche (pirogue, engin, moteur). S'adresser ensuite à la Coordination de la communauté de pêcheurs qui sert de guide dans la suite des démarches notamment au niveau de la marine marchande pour l'immatriculation, à la direction de la pêche pour avoir l'autorisation de pêche et l'introduction de la demande de carte professionnelle de pêcheur d'un coût de 2500F tous les 2 ans. Ce n'est qu'après qu'on est reconnu comme pêcheur tout en s'acquittant des redevances au niveau de la Coordination.

Sentiment d'abandon et inquiétude chez les pêcheurs

Avec l'implantation du port de

pêche dans les années 1974, on assiste à une évolution de la pratique sur la côte togolaise surtout avec l'utilisation des pirogues à moteur. Malgré cette évolution certains pêcheurs limités par les moyens financiers continuent par utiliser les pirogues à pagaies. En effet, s'offrir les moteurs modernes équivaldrait à déboursier environ 2,5 millions de francs CFA ce qui n'est pas à la portée de tout le monde.

Cela n'empêche pas qu'en temps ordinaire c'est-à-dire avant juin on dénombre environ 530 pirogues qui opèrent quotidiennement sur la côte togolaise mais pendant la période de grande saison de pêche, ce chiffre monte jusqu'à un millier de pirogues.

Pierre Koudowovor confiera à cet effet que la prise de 400m de leur ancien emplacement par les travaux du 3ème quai leur pose énormément de problème quant à la gestion de l'espace pour ces pirogues. « Avec la construction du 3ème quai beaucoup de nos infrastructures ont été détruites sans dédommagement. Il ne nous reste que 50m que nous partageons avec un millier de pirogues. Voilà toutes notre difficulté ». Il regrette qu'il n'y ait pas eu aucune étude d'impact préalable avant ces travaux.

Les reproches du représentant des pêcheurs ne se limitent pas seulement là. Puisqu'il « accuse » l'Etat d'abandonner le secteur de la pêche au profit de l'agriculture. « Le domaine de la pêche a moins bénéficié de subvention ou d'aide de la part de l'Etat que l'agriculture, et nous dénonçons cela. Vous voyez tous les programmes concoctés au profit de l'agriculture. Tout porte à croire que la pêche n'existe pas. PNIASA, PASA... rien pour la pêche, nous déplorons cela. Nous évoluons sur nos propres moyens ».

Sur la côte togolaise, en fonction de la taille, on observe le plus souvent deux sortes de pirogues. Une longue de 25m, avec 2m de largeur



et 1,5m de profondeur peut transporter jusqu'à 25 personnes alors que la seconde avec une longueur de 17m, pour 1,5m de large et 1m de profondeur transporte 12 personnes au maximum.

« Avec ces pirogues à moteur, l'effort physique est réduit et le rendement s'en sort mieux. Si la bande de poisson ne se fait pas voir sur la côte togolaise, c'est plus aisé d'immigrer vers la côte béninoise qui est plus rocheuse que la nôtre ce qui fait que les poissons préfèrent s'arrêter là qu'ici », relate le secrétaire général de la Coordination des pêcheurs.

L'organisation prochainement par le Togo du sommet sur la sécurité maritime, inquiète un tout petit peu les pêcheurs togolais même s'ils reconnaissent qu'ils sont associés à cette organisation. Leurs craintes viennent du fait qu'ils ne maîtrisent pas les tenants et les aboutissants d'un tel sommet et ils se demandent si les difficultés qu'ils éprouvent ces derniers temps par rapport à la place qu'occupe le Togo dans la lutte contre la piraterie maritime qui a fait que sa côte est devenue une zone refuge pour les navires étrangers ne

vont pas s'accroître.

« Il suffit que le capitaine d'un navire appuie sur un bouton pour que les patrouilleurs aillent la bas lorsqu'ils trouvent un piroguier, ils l'arrêtent comme quoi il est un pirate. C'est ce que nous vivons tous les jours avec des amendes. Nous ne savons pas si ce sommet va encore renforcer ces dispositions », s'interroge M. Koudowovor. Alors qu'on leur interdit de s'approcher des bateaux, notre interlocuteur estime que ces navires occupent leur zone de pêche et que les poissons à cause des projecteurs se cachent sous les bateaux.

Pour lui, le Togo n'a qu'un littoral large de 50 km qui n'est pas rocheuse ce qui fait que les poissons migrent vers le Bénin. Or actuellement le constat est que de Kodjoviakopé jusqu'à Baguida, sur une distance de 15km à 20km, est réservée aux bateaux. « Cet espace est interdit d'accès aux pirogues, aux pêcheurs comme quoi ces navires contribuent plus à l'économie nationale et à chaque alerte on arrête les pêcheurs et on nous soupçonne d'être des pirates », conclut-il.

INVITÉ SPÉCIAL: REVEREND PÈRE JEAN PAUL SAGADOU

(Suite de la Page 5)

fait, notre principale motivation, c'est l'unité de l'Afrique. Nous voulons promouvoir l'intégration des peuples et des cultures, développer chez les jeunes une culture de la rencontre, du dialogue interreligieux et interconfessionnel, de l'échange entre peuples et entre nations au service de la paix et de la solidarité. Pour nous, la construction des peuples unis d'Afrique est

la grande affaire du XXI^e siècle. Les voyages d'intégration veulent favoriser ce projet de construction communautaire.

F I : Vous êtes un homme de Dieu, d'où est née alors cette envie de travailler sur la thématique liée à l'intégration des peuples ?

J P S : J'appartiens à une congré-

gation religieuse catholique qu'on appelle les Assomptionnistes et qui sont installés à Sokodé et à Ouagadougou. Un des projets de cette Congrégation est d'accompagner les jeunes dans l'éveil de leurs libertés. Notre ambition comme religieux est de rapprocher des gens différents, de créer du lien, de faire naître la communion et la solidarité entre personnes de différents

pays, de différentes ethnies, de différentes confessions religieuses.

Ensuite, j'ai été marqué par les propos de Maryse Quashie, professeur de sciences de l'éducation à l'université de Lomé. Pour elle, le tourisme culturel à l'intérieur et à l'extérieur du pays, les voyages et rencontres culturelles des jeunes sont des expériences à même d'ai-

der les jeunes à acquérir des valeurs citoyennes telles que l'acceptation de la différence, la non-violence, le souci du bien commun etc. Enfin, je pense vraiment que l'intégration africaine mérite qu'on y consacre des énergies.

Comme le dit, Joseph Ki-Zerbo, c'est un enjeu pour lequel il vaut la peine de se battre.

ECONOMIE MARINE : LUMIÈRE SUR LES «BATEAUX DE SERVITUDE»

✎ Albert AGBEKO

Alors qu'on assiste à la multiplication des actes de piraterie maritime dans le Golfe de Guinée, la côte togolaise fait office d'un îlot de stabilité pour les navires étrangers. Conséquence, plusieurs navires battant pavillon étranger fuyant les zones d'instabilité migrent sur la côte togolaise. Cette migration s'est accompagnée du développement d'une activité qui jusque là était inconnue sur nos côtes : il s'agit des bateaux de servitude. De quoi s'agit-il et comment se pratique-t-il ? Éléments de réponse.

C'est une activité qui se pratiquait sur les côtes nigériane et ensuite béninoise. Vu que l'essentiel des navires ont quitté ces côtes pour le Togo, les acteurs de cette activité les ont suivis ce qui explique qu'au début cette activité est pratiquée par les ressortissants de ces pays.

Les bateaux de servitude sont en métaux et dotés de moteur. On en distingue deux sortes : une ouverte (open boat) qui servent le plus souvent au transport de marchandise et l'autre fermé (cover boat) utilisé pour le transport des personnes. Fabriqué le plus souvent au Bénin, leur prix d'achat varie de 5 à 35 millions. Les bateaux de servitude servent à l'embarquement et au débarquement des navires en rade sur la cote togolaise, au changement d'équipage (ramener ou amener l'équipage à bord de ces navires), au transfert entre des navires, à l'avitaillement et l'entretien ou le nettoyage des navires.

« Notre métier est de transporter les marins qui veulent aller en mer, ramener ceux qui veulent venir sur terre, apporter la nourriture aux marins sur les navires, ce faisant nous assurons la liaison entre le port et les navires marchands », explique M. Adanhou François, le secrétaire général de l'Union nationale des embarcations et avitaillement du Togo et de la sous régions (UNEMATR).

Une cinquantaine de petits bateaux opèrent dans ce secteur

d'activité sur la côte togolaise et le secteur emploie environ 400 personnes.

C'est un secteur très porteur « Il y a des pêcheurs qui se sont transformés en marin et ils sont aujourd'hui très à l'aise dans ce métier parce que ça rapporte gros. Si à partir de ces petits bateaux des gens sont arrivés à acheter de gros bateaux vous pouvez imaginer ce qu'on gagne dans ce métier », confie Loko François le trésorier de l'UNEMATR.

Pour contrôler tout ce monde et assainir ce secteur, il a été mis sur pied avec les concours des autorités portuaires le 24 Janvier 2012 au port de pêche de Lomé, l'Union nationale des embarcations et avitaillement du Togo et de la sous région (UNEMATR). Cette Union sert de courroie de transmission entre les autorités et les marins.

« La présence de l'UNEMATR a assaini et sécurisé le secteur. Avant les pirogues s'approchaient des navires pour les débarquements ce qui créaient des problèmes mais avec la naissance de l'UNEMATR il est interdit aux pirogues de s'approcher des navires ce rôle est désormais dévolu à nos embarcations », nous apprend M. Adanhou. Pour lui, toute embarcation qui ne fait pas partie de leur Union est interpellée sur la côte togolaise. « Tout est centralisé pour bien sécuriser le secteur et chaque mois nous actualisons la liste des embarcations que

nous remettons à la Capitainerie, et à la Brigade. En cas de problème on sait que c'est telle embarcation qui est fautive, Il n'y a plus ce laisser aller des pirogues sur nos cotes », dit-il.

Les activités de l'UNEMATR débutent le matin à 6h pour finir à 18h. Cette Union joue deux rôles. D'une part, il est l'intermédiaire entre les navires et leurs agences sur le sol togolais. D'autre part, il délivre des autorisations aux bateaux de servitude pour aller en mer. Mais avant cela, elle vérifie si ces embarcations ont l'agrément signé de la Capitainerie, de la Brigade et enfin de la Base marine. Ce n'est qu'après qu'elle délivre son autorisation. Après cette délivrance le marin fait le circuit dans le sens inverse.

« Attention à ne pas confondre les rôles, l'UNEMATR ne délivre que des autorisations, il appartient alors aux forces de l'ordre de contrôler la mer. Il arrive que nous donnions une autorisation et que la Base refuse », clarifie M. Adanhou.

En plus de cela, elle délivre des fiches d'autorisation de sortie pour chaque opération effectuée par les embarcations en rade à Lomé qui servent à contrôler les mobiles des sorties et les mouvements des embarcations. « Nous sommes comme une source d'information pour la Capitainerie, la Brigade maritime et la Base et le Service d'immigra-



tion », note M. Loko.

Basée au port de pêche de Lomé, chaque embarcation de l'UNEMATR, après un premier contrôle de la brigade maritime et avant de quitter le quai du Port de pêche, doit s'annoncer sur Radio VHS vers la capitainerie, la Brigade maritime et la Base marine pour donner les motifs de ses opérations et demander la permission de sortie. Elle doit passer obligatoirement au quai remorqueur avec le but d'embarquer des passagers et ou des produits sous le contrôle de la capitainerie. A ce niveau également, l'embarcation doit répéter les mêmes appels successifs sur radio VHF.

Ensuite, l'embarcation doit se rendre au quai de la Base marine pour contrôle de la Marine. Enfin, elle doit subir un dernier contrôle au poste de sécurité et de sécurité maritime organisé par la Brigade maritime au moyen de zodiac « Sentinelle » à la passe (sortie du port en rade) avant d'effectuer toute opération en mer.

De même après les opérations en rade de Lomé, et avant de rentrer au port de Lomé, l'embarcation est obligée d'exécuter les mêmes appels successifs sur radio VHF, cette fois-ci pour demander la permission d'entrée. Arrivée à la passe, elle doit subir un premier contrôle effectuée par la Brigade maritime au poste de sécurité et de sûreté maritime, et un second au quai de la Base maritime. Ensuite, l'embarcation va directement au quai remorqueur pour débarquement des passagers et ou des produits sous les yeux de la capitainerie. Les passagers et les produits doivent enfin se rendre au port de pêche pour un dernier contrôle par la Brigade maritime e l'UNEMATR.

Il est à noter que pour aller à la mer, les passagers doivent obligatoirement porter un gilet de sauvetage, une bouée couronne munie d'une ligne disposée en un endroit accessible, un extincteur à CO2 portatif et d'une boîte à pharmacie.

PANIER DE LA MÉNAGÈRE: CONSTRUCTION D'UN PANIER TYPE

✎ Essénam KAGLAN

Pour cette parution, votre journal Focus Infos vous propose le schéma d'un panier type. Les prix des ingrédients nécessaires dans une cuisine vous sont donnés. Il s'agit des prix d'aliments composant l'assiette du petit déjeuner au diner.

Pour un équilibre alimentaire, il est important d'avoir trois repas par jour. Des ingrédients spécifiques entrent en jeu dans la composition du menu de petit déjeuner. Sur le marché, le prix du lait varie entre 1000 F et 1700 F (CFA). Le paquet du sucre est à de 1000 F et le petit

paquet est vendu à 500 F (CFA). Le prix de la mayonnaise en fonction de différentes marques est compris entre 1600 et 1900 F (CFA). Le plateau d'œuf se négocie de 2000 à 2500 F CFA. La boîte du café varie entre 500F et 1200 F (CFA). La petite boîte de pâte est à 600 FCFA. Le beurre de son côté est exposé à partir de 125 F CFA. Selon les estimations, une somme de 10. 000 F CFA peut couvrir l'achat des dépenses d'une famille de quatre personnes au cours de la préparation de leur petit déjeuner durant une période de quinze jours. Rappelons que le petit déjeuner est le repas le plus

important de la journée.

Pour ce qui concerne la composition du déjeuner et du diner, on a : le bol de maïs qui est vendu à 500 FCFA, le prix du sac de 5kg du riz se négocie entre 4500 F et 6000 F (CFA), le sachet du couscous est vendu à 1000 F CFA, la boîte du petit poids se négocie à 1200 FCFA, le prix de la bouteille de l'huile varie entre 1100 F et 1500 F (CFA), le prix de la grande boîte de tomate varie de 1600 F à 1900 F (CFA), le sachet de spaghetti quant à lui se négocie entre 300 et 400 F (CFA). Cependant du côté des légumes frais, pour

un repas de quatre personnes, 300 F CFA d'adémé ou 400 F CFA de 'Gboma' serait suffisant.

Par ailleurs, il existe de ces ingrédients qui se retrouvent dans presque toutes les préparations. Il s'agit du bouillon (cube) , son unité a un prix compris entre 25 F et 80 F CFA. Mais, le sachet réunissant 15 de son unité à son prix compris entre 300 et 450 F CFA. Le litre et demi de la bouteille d'eau est à 350-400 F Cfa. La petite assiette de tomate est à 100 FCFA. Cette période de l'année est favorable à la tomate fraîche comme pour le piment vert

et à l'oignon. A cet effet, la petite assiette de chacun de ses condiments est vendue à 250 F CFA. Pour ce qui est des fruits, la saison de la pastèque approche. A cet effet, le moyen est vendu entre 250 et 300 F CFA. Des unités d'orange sont vendues à 100 F cfa, pareil pour la banane.

Cependant, la couverture de dépenses des deux derniers repas de la journée dépend du niveau de vie de chaque ménage. Mais, en moyenne les ménages de quatre personnes dépensent 20 000 F CFA dans une période de quinze jours.

COURS DE VACANCES : Y APPREND-ON VRAIMENT ?

✶ Raphael DJAMESSI

Nous sommes en 1977. Un groupe d'enseignants du secondaire, pour relever le niveau de leurs élèves dans certaines matières spécifiques, initient gratuitement des cours de soutien pendant les vacances scolaires. Des centaines, puis des milliers d'élèves participeront au fil des années à ces enseignements qui avaient souvent un impact positif sur leurs résultats. Très vite, des étudiants de l'Université du Bénin (UB) d'alors qui y ont vu un terrain d'essai pour une éventuelle carrière d'enseignant, s'associeront à l'initiative tout en exigeant des élèves pour leur part, des participations aux frais. Voilà comment sont nés les « cours de vacances » au Togo. Aujourd'hui succès, c'est un vrai succès un business. Mais cela vaut-il vraiment le coup ?

En l'absence de données centralisées, il n'existe pas de chiffres officiels sur les bénéficiaires des cours de vacances. Néanmoins, les organisateurs indiquent qu'ils sont en moyenne une centaine par établissement à s'y inscrire chaque année, pour des cours qui durent trois à quatre semaines. Et même s'ils en vantent tous le mérite et l'utilité, les acteurs n'évoquent pas les mêmes raisons pour justifier ces enseignements hors année scolaire.

Tandis que beaucoup de parents y trouvent l'opportunité d'une prise en charge de leurs enfants pendant qu'ils vaquent à leurs occupations, les enseignants y voient pour leur part, un cadre pour « conserver chez les apprenants l'esprit et les acquis de leur formation » et « relever le niveau de certains élèves qui ont réussi de justesse ». « Le but c'est les mettre au même niveau que ceux qui ont été excellents tout au long de l'année en leur donnant les rudiments et les bases du programme de l'année scolaire à venir » explique par exemple M. Gnaoté BOLALE chargé des examens à l'Inspection de l'Education Secondaire et Générale- Golfe Est. Pour les élèves eux-mêmes, c'est surtout une occasion la plupart du temps, d'avoir « des vacances utiles », « de faire des

rencontres » ou de faire « l'expérience d'un cadre différent d'études dans une ambiance moins stressante ». De fait, la plupart du temps les élèves préfèrent suivre les cours de vacances dans un établissement autre que le leur. Vous les verrez par exemple aux Collège St Joseph, Notre Dame des Apôtres alors qu'ils viennent des lycées de Tokoin, Hédzranawoé, Lomé-Cité et autres » confie un responsable d'établissement.

Si des cours sont souvent proposés du primaire au lycée aussi bien dans des établissements publics que privés, c'est surtout dans le secondaire qu'on enregistre le plus d'inscriptions ; représentant plus de 50% des participants. Pour les élèves du lycée, les cours proposés sont souvent de 2nde et de la 1ère. Et ce sont les séries scientifiques qui ont la côte, obligeant parfois certains établissements à fusionner les séries scientifiques et littéraires pour les mêmes enseignements.

Ce sont davantage des élèves issus de familles de classe moyenne ou pauvres et fréquentant des établissements publics, confessionnels ou privés intermédiaires qui sont intéressés par ces cours. Les enfants de parents des couches les plus favorisées reçoivent

plutôt des cours à domicile ou des cours de soutien dans des structures spécifiques.

ABORDABLE :

Les frais d'inscription aux cours de vacances à Lomé varient entre 1500 F CFA et 3500 FCFA selon le niveau et rapporteraient sur le mois, entre 20.000 FCFA et 40.000FCFA en moyenne aux enseignants.

A l'intérieur du pays, ces frais sont souvent réduits à plus de 50% quand les cours ne sont pas carrément gratuits. A Dapaong par exemple, on enregistre le plus faible taux de participation aux cours de vacances des grandes zones du pays. Pourtant, ils sont dispensés gratuitement dans les établissements publics par des anciens élèves ou l'amicale des étudiants vivant à Lomé et rentrés pour les vacances.

« La plupart des élèves voyage souvent sur le Ghana, la Côte d'Ivoire ou le Burkina pour aller travailler en vue de préparer la rentrée à venir » explique un enseignant du lycée de Lotougou à Dapaong.

De fait, de Sokodé à Kara en passant par Vogang, la faible participation des apprenants rapporterait beaucoup moins de gain pour les professeurs, qui gagnerait moins de 20.000 FCFA.

ANARCHIE ?

Malgré qu'ils soient aujourd'hui ancrés dans les mœurs, il n'existe pas une réglementation des cours de vacances. A ce jour, seule une note datant de 2003 prise par Sélo-



KLASSOU, actuel Premier Ministre et dirigeant alors le ministère de l'Education Nationale, régit cette activité. Elle impose une demande d'autorisation adressée au ministère par le responsable de l'établissement organisateur de ces cours, avec obligation de préciser le profil des enseignants devant intervenir et de faire un compte rendu à la fin des cours. « La plupart des demandes que nous avons depuis cette décision viennent des écoles publiques. Les écoles privées en font rarement alors que ce sont celles qui initient le plus ces genres de cours. Mais depuis trois ans maintenant nous n'avons quasiment plus de demande, ni du privé, ni du public » regrette M. BOLALE

Les camps de vacances, des « cours de vacances » nouvelle formule

Si la plupart des établissements choisissent les cours de vacances classiques pour occuper les élèves, d'autres optent pour les Camps de Vacances à l'instar de celui qui a réuni entre juillet et août près de 180 enfants de 6 à 14 ans à l'Ecole Primaire Publique d'Attikpa-Kagounou. Ce camp dénommé « Camp Vacances Jeunes d'Influence » qui est à sa première édition est une initiative de la Fondation « Femme d'Influence ». La différence ici, se trouve aussi bien niveau du programme que de l'emploi

du temps de l'enfant. En lieu et place des cours, ateliers de dessin, de bricolage, de lecture et de jeux de société (Puzzle, Ludo, Monopoli) ont été les activités qui ont meublé les journées des participants durant cinq semaines. L'emploi du temps et le choix des ateliers est laissé à la discrétion de l'enfant. Aucune contrainte. « L'objectif est de permettre aux enfants d'apprendre dans un autre cadre tout en s'amusant, d'éveiller leur esprit et surtout d'exprimer leur potentiel. L'éducation est plurielle, donc à part le programme normal il faut susciter la créativité, l'esprit de collaboration et les valeurs de tolérance et de patriotisme au niveau des enfants.

C'est ce à quoi toutes les activités du camp étaient destinées » selon Mme Sidonie AITHNARD co-fondatrice de la fondation Femme d'Influence. Une dizaine de moniteurs avaient été formés à cet effet pour encadrer les enfants qui par jour payaient un montant forfaitaire de 100 F CFA pour prendre part aux différentes activités.

A la fin du camp, les enfants ont tous collaboré, à travers poèmes, dessins et textes, à l'écriture d'un livre intitulé « J'aime mon quartier », un regard qu'ils posent sur ce qu'ils aiment dans leur environnement immédiat. Cette première édition a été une telle réussite que les initiatrices envisagent son extension vers d'autres quartiers de Lomé, « et pourquoi pas sur le plan national ». C'est peut-être les prémices d'une autre tradition qui s'installera dans les années à venir dans les habitudes des Togolais en période de vacances !

INTERVIEW M. MESSA-GAVO KOFFI, PROVISEUR DU LYCÉE LOMÉ-CITÉ :

« CETTE ANNÉE, LES COURS DE SOUTIEN ÉTAIENT VRAIMENT NÉCESSAIRES »

L'organisation des cours de vacances est restée pendant longtemps la chasse-gardée des écoles privées. Mais de plus en plus d'établissements publics investissent depuis quelques années le terrain. Dans une interview qu'il nous a accordée, M. MESSA-GAVO Koffi, Proviseur du Lycée Lomé-Cité, nous explique les raisons pour lesquels les enseignants de son établissement initient depuis l'année dernière ces cours au profit de leurs élèves.

Focus Infos : Il n'est pas dans les habitudes du Lycée Lomé-Cité d'organiser des « cours de vacances ». Pourquoi avoir choisi de l'organiser cette année ?

MESSA-GAVO Koffi : C'est vrai que nous n'organisons pas de cours de soutien pendant les vacances. Nous les avons initiés pour la première fois l'année dernière. Mais cette année je crois que les cours de soutien étaient indispensables d'une part à cause du déroulement un peu particulier de l'année scolaire précédent et d'autre part au vu du niveau actuel de nos

élèves, même ceux qui ont réussi aux différents examens. Dans mon établissement, en série A par exemple, nous avons eu un taux de réussite extraordinaire de 99,22% au probatoire et 96, 49% pour la série D. Mais près de 80% de ces élèves qui ont réussi au probatoire n'ont pas eu la moyenne lors des évaluations du deuxième semestre (9, 30% ont moins de 8 de moyenne ; 32,55% ont 8 de moyenne et 38% ont eu une moyenne de 9). L'interprétation que nous en faisons est que ces élèves ont eu assez de temps pour se préparer au probatoire, c'est ce qui explique ces bons

résultats. Mais n'empêche qu'avec ce niveau il leur serait difficile d'affronter la classe de Terminal. Nous avons donc été obligés d'exiger sur les bulletins de ces élèves de suivre obligatoirement des cours de soutien dans un cadre sérieux pour leur permettre de relever leur niveau et démarrer l'année scolaire prochaine avec sérénité.

F.I : Quel est le programme qui est proposé à ces enfants pendant ces cours et quel est habituellement le profil des enseignants qui les assurent ?

M-G K : En principe ce devrait être des cours qui reprennent un peu les notions essentielles du programme de l'année qui précède pour permettre aux élèves de revoir et mieux maîtriser ses notions. Mais remarquez que si on demande, par exemple, aux élèves de



période des vacances. Jamais d'étudiants.

F.I : Qu'en est-il de la gestion financière de l'organisation de ces cours ? Les dépenses pour le matériel et les recettes comment sont-elles gérées ?

MK-G : Vous savez, pour organiser ces cours, les organisateurs qui sont des enseignants, font une demande d'autorisation sous le contrôle du responsable de l'établissement. Mais une fois l'autorisation accordée la gestion financière de ces cours revient aux organisateurs c'est-à-dire les charges du matériel didactique, les recettes etc, sont gérés par eux. L'administration ne s'en mêle pas quoiqu'elle y ait toujours un droit de regard, vu que nous devons nous aussi rendre compte à la hiérarchie.

PRIX ABDOULAYE FADIGA: LE TOGOLAIS DOSSA YAO TADENYO REMPORTE LA 4^{ÈME} ÉDITION

✎ Kossi THEMANOÛ

Instauré depuis 2008 pour promouvoir et renforcer la recherche économique au sein de l'espace UEMOA, le «Prix Abdoulaye Fadiga» édition 2014, a été décerné le 10 septembre dernier à Dakar, au chercheur togolais Dossa Yao TADENYO pour ses travaux sur « Chocs de taux d'intérêt de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et l'évolution de l'inflation dans la zone UEMOA: l'implication pour la poursuite d'un objectif de stabilité des prix ».

« Cette récompense est non seulement le signe d'un dur et méthodique travail mais aussi d'une réelle persévérance. Car, nous sommes à notre troisième participation à ce concours. J'aimerais juste encourager les candidats malheureux à persévérer et surtout à rester humbles durant leurs recherches », a déclaré le lauréat juste après la réception de son prix composé d'une attestation et d'un chèque de dix millions de francs CFA.

Togolais de nationalité, le lauréat est Doctorant en Science économiques à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. En effet, suite à une analyse quantitative novatrice de la politique monétaire de la BCEAO, Yao TADENYO révèle dans sa publication que l'institution influe considérablement l'économie de ses Etats membres. Selon le chercheur, une hausse du taux du marché monétaire impacte négativement et de façon re-

marquable l'inflation dans l'Union. Ainsi, le Comité de lecture a félicité l'auteur de l'article primé, à la fois pour la pertinence du sujet et la qualité de ses travaux : « Non seulement l'on remarque une excellente synthèse des études recensées dans la revue de la littérature mais l'étude formule également des recommandations pertinentes relatives à la compréhension de l'impact des variations du taux du marché monétaire sur l'inflation dans l'union », a souligné le président du comité, Pr Fulbert Amoussougan. La possibilité est offerte au lauréat de bénéficier d'un contrat à durée déterminée de deux ans à la BCEAO; lui permettant ainsi de poursuivre ses recherches et de participer activement aux travaux de l'institution.

Au cours de cette cérémonie de récompense présidée par les premiers ministres Daniel Kablan Duncan de la Côte d'Ivoire et Mahammed

Boun Abdallah du Sénégal, un prix d'encouragement d'une valeur de cinq millions de francs CFA a été également attribué à Charlemagne Babatoundé Igué et Mathie Gbêmèho Trinou. Ils sont co-auteurs de l'article intitulé « Risque de crédit bancaire et politique monétaire dans l'Union Monétaire Ouest Africaine ».

Organisé chaque deux ans, ce prix a pour vocation de constituer un cadre d'émulation pour les chercheurs, afin d'améliorer de façon significative la production scientifique au sein de l'UEMOA. Du nom du premier Gouverneur de la BCEAO, «le prix Abdoulaye FADIGA » est ouvert à tous chercheurs en économie. Néanmoins, tout postulant doit être ressortissant de l'un des huit (8) Etats membres de l'UEMOA (Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo). Il peut être résident ou non du territoire de l'Union mais être impérativement âgé d'au moins 45 ans.

Qui était Abdoulaye FADIGA?

Homme intègre, banquier émérite



Titulaire d'une licence en Droit obtenu à l'université de Dijon en 1957, diplômé d'Etude Supérieure d'Economie Politique en 1958 puis en Science Economique et Droit Public deux ans plus tard, ses anciens collègues le qualifient d'homme rigoureux et très dévoué. Outre la paternité de la réorganisation générale de la Banque Centrale et de son personnel plusieurs autres initiatives louables sont à l'actif du premier Gouverneur de la BCEAO. «Parallèlement à ces défis historiques, qu'il a su relever avec panache et ténacité, le Gouverneur a inscrit au cœur de son action la promotion d'une élite africaine de qualité, formée suivant les meilleurs standards internationaux. C'est ainsi qu'il a décidé de la création, le 03 octobre 1977, du Centre Ouest Africain de Formation et d'Etude Bancaire (COFEB). Trente huit (38) ans plus tard le centre a formé, au titre de cycle long, 1556 cadres », a témoigné Thiémoko Meyliet Koné, actuel Gouverneur de la BCEAO. A l'âge de 53 ans, Abdoulaye FADIGA s'est éteint le 11 octobre 1988, après 14 années de bons et loyaux services au poste de Gouverneur de la BCEAO.



-  **4 ans de garantie Caterpillar pour application secours**
-  **Contrat de service**
-  **Solutions de financement**
-  **1^{er} entretien offert**

DÉCOUVREZ LA NOUVELLE GAMME DE GROUPES CAT 9-220 KVA

LES NOUVELLES SOLUTIONS ENERGIE CATERPILLAR



CONTACTEZ-NOUS : (228) 22 26 40 12

Togo Equipements



JA Delmas



© 2015 Caterpillar Inc. Tous droits réservés. CAT, CATERPILLAR, BUILT FOR IT, leurs logos respectifs, le "jaune Caterpillar" et l'habillage commercial POWER EDGE, ainsi que l'identité visuelle de l'entreprise et des produits qui figurent dans le présent document, sont des marques déposées de Caterpillar qui ne peuvent être utilisées sans autorisation.

Togo Equipements



JA Delmas



MEMBRE DU RÉSEAU

inf N°142 | du 25 Sept au 07 Oct au 2015

3E ÉDITION DU « NETWORKING DINER » : LES FEMMES ENTREPRENEURES À L'HONNEUR

L'inclusion financière: une stratégie pour l'accès à l'émergence africaine? ». C'est sous ce thème qu'est placée la troisième édition du « Dîner des icônes ». Cette rencontre professionnelle et festive se tiendra ce samedi à l'hôtel Sarakawa et mettra les femmes entrepreneures à l'honneur.

Occasion d'échanges et de partages d'expériences professionnelles entre les hauts cadres des entreprises, la troisième édition du « Dîner des icônes » ou « Networking diner » aura pour hôte d'honneur Mme Reckya Madougou.

Cette rencontre sera une occasion pour l'Ancien Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme du BENIN de partager surtout ses expériences de femme entrepreneure avec le public togolais autour du thème de l'inclusion financière. L'entrepreneuriat féminin qui sera célébré lors de cette soirée est un clin d'œil, selon la promotrice de l'évènement, à l'autonomisation de femme, un engagement désormais mondial.

Le « Dîner des icônes », initié par Mme Béatrice OLOA, est un évène-

ment économique bimestriel qui se veut un projecteur sur les acteurs majeurs de l'économie africaine. Les deux premières éditions ont connu la participation de grandes icônes de l'économie africaine comme Didier Acouetey et Jean Kacou Diagou.

**Qui est Reckya Madougou,
l'icône de cette 3e édition ?**

« Atypique ». Quel autre adjectif pour mieux traduire le profil de la dame de fer, et de cœur, béninoise invitée de cette 3e édition de la nuit des icônes ! Du haut de quarante ans, Reckya Madougou a, en effet, un parcours que d'aucun mettrait plus d'une vie à avoir. Femme politique, femme d'affaires et mordue de la mode, cette Expert International en Finance Inclusive et Accompagnement en

Développement a fait de l'économie inclusive son cheval de bataille pour l'autonomisation des familles et la réduction de la pauvreté.

Ancienne directrice marketing et commercial d'un opérateur Télécoms/GSM puis directrice commerciale du concessionnaire automobile Volkswagen au Bénin Reckya entre au gouvernement du Bénin en 2008. Elle n'avait que 33ans. Elle y occupe les portefeuilles du ministère de la microfinance et de l'emploi des jeunes et des femmes puis celle de Garde des Sceaux Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme, porte-parole du gouvernement. En 2013, elle quitte la sphère politique pour se consacrer à son combat pour l'autonomisation de la femme et à une toute autre passion : la mode. Elle ouvre à cet effet, son premier Showroom début 2014 et organise des défilés de mode internationaux. Ses actions lui ont valu plusieurs distinctions et reconnaissances internationales entre autres la



Reckya Madougou

prestigieuse distinction « Woman of courage award » décernée par le gouvernement américain en 2007, élevée au grade de Commandeur de l'ordre national du Bénin en 2012 puis commandeur de l'ordre national du Togo en 2014. Elle a été de même classée par le magazine Jeune Afrique en janvier dernier parmi les 50 femmes afri-

caines les plus influentes du monde. Reckya Madougou est donc une icône aux multiples casquettes, une de celles qui refont l'Afrique et, pour reprendre Christiane Taubira le Garde des Sceaux français, « la promesse d'une Afrique qui ne se démet pas, d'un pays qui ne se renie pas, d'une jeunesse qui ne renonce pas ».

L'APRÈS 2015, PLACE AUX ODD

Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) arrivent à terme. Après 2015, ces OMD au nombre de huit qui ont servi de cadre de référence en matière de développement durant quinze (15) années à la planète seront supplantés par dix sept (17) autres qui forment les Objectifs du Développement Durable (ODD). Le social, l'économie et l'environnement sont les trois dimensions de développement du nouvel agenda. Le bilan des OMD et l'appropriation du nouveau programme post 2015 ont été présentés lors d'une séance d'information à l'hôtel Sancta Maria aux journalistes.

Au cours de l'année 2000, la communauté internationale sous l'égide du système des Nations Unies a élaboré une feuille de route du développement destinée à l'éradication de l'extrême pauvreté et à l'égalité des chances dans le monde. Après quinze années, l'heure est au bilan. Le bilan des OMD reste mitigé au Togo comme dans beaucoup d'autres pays, a indiqué le Chef de l'unité des stratégies et politiques au CADERT, Nicolas Kazadi. Un échec qui relève de causes multiples. La mauvaise adaptation des objectifs au système politique des pays en passant par

le manque de financement en sont les principales. Cependant, il en résulte une amélioration au niveau de certains indicateurs de développement. L'éducation et la promotion de l'égalité des sexes dans le système éducatif, la lutte contre la faim et la malnutrition au niveau des populations les plus démunies sont quelques indicateurs qui ont évolué au Togo... le taux de mortalité infantile est de 49‰, la part des sièges occupées par les femmes à l'Assemblée nationale passe de 11, 11% en 2007 à 15,38% en 2013, le ratio fille-garçon au cours primaire dans le système éducatif



est de 98% en 2012, le taux de pénétration du haut débit passe de 2,62 à 3,53 %.

Par ailleurs, contre la seule dimension sociale que prenaient en compte les OMD, les ODD viennent couvrir deux de plus. L'aspect environnemental et économique s'ajoutent aux défis de l'heure. En tout, au cours des quinze années à venir, l'humanité

mettra des stratégies et moyens en place pour mettre fin à la pauvreté et la faim, améliorer la santé et l'éducation, bâtir des villes plus durables, combattre les changements climatiques et protéger les forêts et océans. Afin de ne plus présenter un bilan mitigé à la fin du mandat des ODD, des consultations ont été lancées sur le plan mondial pour recueillir les contributions de tous les pays sur le nouveau

cadre. Le Togo a également participé et apporté des contributions lors des débats internationaux. La dernière est la conférence d'Addis-Abeba sur le financement du développement. La participation des pays du Sud dans les débats internationaux sur le futur cadre est une nouvelle stratégie adoptée dans l'organisation. Ainsi, à cause de l'échec cuisant des OMD, des améliorations sont apportées sur le plan stratégique et les nouvelles objectifs prennent dorénavant en compte tous les pays du monde pas seulement les pays sous développés.

Rappelons que, cette séance d'information est une initiative du ministère de la planification et du développement en collaboration avec le PNUD et le Centre Autonome D'Etudes et de Renforcement des capacités pour le Développement au Togo (CADERTD).

**Vous avez besoin
d'un chauffeur ?**

Choisissez



APPELEZ

22 35 77 66 / 22 26 01 91

Courriel : focusyakou@gmail.com

VIELLE GLOIRE DU SPORT TOGOLAIS :

KOFFI AGBÉNYÉGAN MARCEL VOULE-FRITITI, JUSTE UN PIONNIER

✶ Raphael DJAMESSI

Le 08 Août passé, le monde sportif togolais pleurait un de ses loyaux et dignes fils Koffi Agbényégan Marcel VOULE-FRITITI. Pourtant, l'illustre disparu n'a véritablement pratiqué aucun sport. Toutefois, Marcel a considérablement marqué le milieu sportif togolais de par la concrétisation de ses ingénieuses idées et par son sens du travail bien fait en faveur des différentes disciplines sportives. Malgré son statut de sportif non pratiquant, de manière exceptionnelle, nous consacrons ce numéro à l'incontestable veille gloire du sport que fut ce grand Officier de l'ordre du Mono.

«A tous ceux et à toutes celles que j'avais aimés, à tous ceux et celles que j'ai offensés, le temps est fini! J'ai fait de ma vie ce que j'ai pu».Voici, tel qu'il l'aurait voulu dans son testament, le très simple mais riche contenu de l'oraison funèbre de l'ancien ministre des sports.Amis, collègues, membres de famille et collaborateurs sont unanimes sur les caractères intègre, rigoureux, compréhensif et généreux de l'homme.

Un sportif spécial

L'homme aura marqué tout un pays, tant ses prouesses sont sur les lèvres de ceux qui l'ont connu. VOULE-FRITITI aura marqué le milieu sportif togolais de par la concrétisation de ses ingénieuses idées et de par son sens du travail bien fait. Pour son ami de longue date, TETEKPOE Dosseh Ameosron, VOULE était un homme exceptionnel. «Il aura été un sportif non pratiquant. Je ne me rappelle pas l'avoir vu pratiquer spécialement une activité sportive. Pourtant, il avait le souci de promouvoir tout le sport en général. Il fait partie des rares loyaux fils de ce pays » a déclaré cet enseignant de l'université de Lomé.

En effet, M. VOULE-FRITITI est une pièce maîtresse du développement du sport togolais. Beaucoup de sportifs reconnaissent à travers lui, un acteur propulseur de leur attachement à

leurs disciplines sportives respectives.

« Tout comme plusieurs intellectuels de ma génération, nous avons jumelé les études universitaires et le sport de haut niveau. La politique sportive menée par le ministre VOULE-Frititi, nous a énormément été bénéfique » nous confiait, il y a quelque mois, KANDE-DIABO Marguerite, veille gloire du volleyball togolais. Ainsi, par son instinct d'innovateur, Marcel aura outrepassé l'éducation pour devenir le réformateur du monde sportif togolais durant les années 60-70. En effet, au lendemain de l'indépendance, les disciplines sportives avaient besoin de pépinières. Mais le Togo n'avait pas la possibilité d'en produire. Devenu ministre de la jeunesse et des sports, Koffi eut l'idée de faire des établissements scolaires des centres de formation sportive que notre pays ne pouvait se permettre de créer. Il instaure, sponsorise et intensifie donc les compétitions interscolaires dans les disciplines telles que le football, le volleyball, le handball, le basket, l'athlétisme et biens d'autres. Selon plusieurs voix concordantes dont celle d'Abalo Emile, ancien athlète international devenu formateur Confédération Africaine de Football (CAF), la survie de nos différents championnats nationaux ainsi que les exploits continentaux réalisés par notre pays sont d'une manière ou d'une autre liés aux initiatives du

ministre VOULE. L'homme s'est surpassé pour que le ballon rond roule. « Suite à l'arrêt des activités footballistiques au Togo dans les années 70, pour des raisons politiques, VOULE réussit à convaincre le président Eyadéma de relancer ce sport. Lorsqu'il eut le feu vert du Général, il organisa la ville de Lomé en zones qu'il confia aux acteurs de la discipline » rapporte un de ses camarades parlementaires. Selon un ancien président d'Agaza omnisport, c'est aussi grâce à son tact et ses plaidoyers que des réserves administratives furent octroyées à certains clubs dont ASFOZA et AGAZA pour l'implantation de leur stade.

Le sport éducatif ou l'éducation sportive

Qualifier d'intègre, de rigoureux et de très méthodique par ses collaborateurs, le ministre VOULE était convaincu des retombées positives de la politique sportive scolaire. Ainsi, avec la complicité de son collègue le ministre MALOU de l'éducation, il négociait et attribuait des bourses d'études nationales et internationales à tout élève qui le méritait. « Avec tous les honneurs possibles, vous pouvez poursuivre à la fois vos études supérieures et une carrière sportive »encourageait-il. Aussi publiait-il régulièrement des documents permettant aux décideurs de prendre conscience des problèmes du secteur et y trouver des approches de solution. Directeur de la Planification, Marcel fut aussi un des piliers de la réforme de l'éducation de 1975. Puis, en 1986, il prit sa retraite professionnelle. Mais loin de se reposer, il rentre au parlement pour poursuivre



sa lutte en faveur de la jeunesse. Il briguera alors deux législatures avant de quitter l'hémicycle en 2013. En réel combattant, FRITITI n'eut véritablement jamais le temps de se reposer. Malgré qu'au soir de sa vie, l'honorable se plaignait de n'avoir jamais vu s'exécuter la réforme du système éducatif togolais, à qui il tenait tant, la communauté lui est très reconnaissante pour service rendu. Après être décoré Grand Officier de l'Ordre du Mono par le chef de l'Etat en personne, il reçoit plusieurs autres distinctions. En effet, le Comité International Olympique (CIO) en 2013, lui decerne le trophée «150 ans de Pierre de Coubertin, sport comme école de vie». Pour nombre de sportifs, ce prix est considéré comme une consécration.

Le personnage

Descendant d'une famille polygame, Koffi Agbényégan VOULE-FRITITI, naquit le vendredi 10 juillet 1934 à Danyi Apéyéme (encore appelé Basapé) d'un père et d'une mère, tous deux paysans. Une heure après sa naissance, sa mère mourut. Un an après, la foudre lui donna encore

rendez-vous, puisque son père aussi rendit l'âme. Elevé à Danyi par sa tante, le jeune Koffi apprendra très tôt à se battre pour atteindre ses objectifs. Il passe donc son enfance à Danyi jusqu'à l'obtention de son CEP (Certificat d'Etudes Primaires). Il descendit à Lomé après pour poursuivre ses études au Lycée Bonne Carrère. Il finira ses études à Paris après une partie de son cursus à Dakar au Sénégal. Il sortira Diplômé des Etudes Approfondies en planification de l'éducation. Selon Yaovi Marc Voule-Frititi, son «papa était un père complet. Ayant réussi sa vie grâce à la générosité des autres, notre géniteur a toujours voulu retourner cette modestie à la nature. Il nous a toujours conseillé à faire de même »témoigne le fils. Ce digne fils de la nation a rendu l'âme le 08 août 2015, à l'âge de 83 ans.

Le vendredi 21 août 2015, comme le voulait-il dans ses dernières volontés, il a été enterré dans l'intimité. « Voyageur incognito, je suis venu seul, un vendredi midi dans la méconnaissance totale; je repartirai un vendredi midi, toujours seul et secrètement », disait-il de son vivant.

OUVERT TOUS LES JOURS DU LUNDI - DIMANCHE

CAFÉ
EXPRESSO
CAPUCCINO
CHOCOLAT CHAUD
FAST - FOOD
PLATS AFRICAINES
PLATS EUROPEENNES

Salle Climatisée avec réseau Wifi

ADRESSE
 Tel.: 91 92 55 03 / 99 53 14 12 Lomé Togo
 1^{ère} Ruelle à côté de la Direction Administrative d'ECOBANK
 en venant de la ville

OTR
 OFFICE TOGOLAIS DES SPORTS

Pour tout

- ✓ **Renseignement**
- ✓ **Information**
- ✓ **Conseil**

contacter le centre d'appel au N° VERT

8201

FEDERER POUR BATIR
 www.otr.tg

INTERVIEW : LIMDA AWESSO, PROMOTRICE DU FESTIVAL ELIMA

« J'AIMERAIS QUE LE FESTIVAL ELIMA SOIT VRAIMENT UN CARREFOUR INTERNATIONAL DE LA MODE »

Lomé accueille du 27 octobre au 1er novembre 2015 la quatrième édition du festival de la Mode Elima. De grand nom de la mode internationale à l'instar de Djibril Cissé, l'ex international français de football, sont attendus à ce festival qui a la particularité d'apporter la mode à la rencontre de la population dans les rues. A quelques jours du démarrage de cette grande rencontre, nous avons approché la promotrice de l'événement Mme Limda Awesso qui rêve de « faire du Togo un carrefour de la mode et un vecteur de développement économique ». Découvrons la personne et le festival à travers cette interview.

Focus Infos : Qui est Limda Awesso ?

Limda Awesso : Limda Awesso c'est une mère de famille de 3 enfants, une femme qui se lève tous les matins pour aller au travail et qui œuvre aussi dans le domaine humanitaire. Limda Awesso c'est aussi Elima.

FI : Parle-nous du festival Elima ?

LA : Le festival Elima est un festival de mode qui a la particularité d'être à la fois très glamour mais aussi accessible à toute la population, vu qu'elle se déroule dans la rue. Nous apportons ainsi la mode au public, nous le forçons pratiquement à découvrir ce que c'est que la mode en faisant défiler de vrais mannequins professionnels. Et à chaque fois le public est très réceptif. Nous sommes cette année à la 4e édition d'Elima qui se veut un rendez-vous des professionnels du secteur de la mode où des stylistes, des créateurs, des designers, des accessoiristes, des journalistes spécialisés, des producteurs télé, des promoteurs, des distributeurs, des consommateurs s'agiteront pendant six jours autour d'un programme de formations, de défilés, d'échanges sur les orientations du marché africain et de vente. Et elle se déroulera du 27 octobre au 1er novembre.

FI : Quelle en est la particularité de cette édition ?

LA : Cette année le festival sera meublé de trois podiums de défilés de mode inédits, un défilé des élites de la mode en apothéose, un défilé au bord de la mer (Beach fashion show) et un défilé pour la marque de Djibril Cissé, la star invitée du festival et de trois ateliers de formation en photographie de la mode, en journalisme de la mode ainsi qu'en création d'entreprise de la mode.

Outre ces ateliers et les défilés de mode, la particularité est la grande foire sur l'esplanade du Palais des congrès de Lomé. Foire au cours de laquelle on exposera les créations

des stylistes pour permettre ainsi au public de les voir et aussi de pouvoir les acquérir.

FI : Pourquoi des ateliers de formation ?

LA : C'est juste pour pallier le manque de formation des acteurs de la mode au Togo et en Afrique. Ces formations seront assurées par des experts étrangers invités, c'est aussi un moment de partage d'expériences avec les professionnels togolais.

FI : Un bilan des éditions précédentes ?

LA : Un bilan toujours très positif mais comme nous aimons toujours la perfection nous continuons par progresser. Les éditions passées ont drainé énormément de personnes parfois 2000 à 3000 personnes par jour. Donc on peut dire que quelque chose est en train de changer et on ne peut espérer faire mieux pour les éditions futures.

FI : Quels sont les préparatifs pour cette édition ?

LA : C'est la course derrière les sponsors, des séances de travail avec le staff du festival. Depuis déjà 3 mois nous sommes à pied d'œuvre mais comme nous sommes dans la dernière ligne droite on maximise les réunions à raison de 3 fois par semaine pour les mises à point afin d'atteindre la perfection pour cette organisation.

FI : D'où te vient cet intérêt pour la mode ?

LA : Cet intérêt s'est manifesté depuis que j'étais toute petite. Et plus le temps passe je me dis que c'est un secteur très porteur surtout que personne ne se promène nu. Il est évident que si nous ne portons pas des habits simplement cousus ici, nous portons ceux de la Chine ou de l'Europe, des « deuxième main » que nous achetons avec plaisir. On aimerait donc vraiment se réunir et essayer de voir si ce n'est pas faisable une mode « made in Togo » ou pourquoi pas « made in Afrique » avec

notre coton et notre savoir-faire.

FI : Quels sont les stylistes qui seront au rendez-vous ?

LA : Nous attendons pour cette édition un pléiade de stylistes aussi bien des nationaux comme Desmo Design, Elima, Nadiaka, AyamodAyannik, Timothée, Chris de Mens... que des internationaux comme Adama Paris (promotrice de la Dakar FashionWeek), Patrick Assoh, Tra Dieudonné, Franck Nyomé (Côte d'Ivoire), Olowou (Bénin), Chouchou la Fleur (Gabon) et surtout le VRP du festival l'international Français du football et Dj Djibril Cissé qui est un adepte de la mode sur la scène mondiale et qui possède sa propre marque de vêtements.

FI : Qui et comment peut-on participer à Elima ?

LA : Tout styliste désireux de faire connaître ses créations peut participer à Elima. Pour ce faire suffit d'aller sur notre page Facebook « Elima » pour les informations nécessaires. Les inscriptions prennent toutefois fin le 26 septembre.

FI : Limda Awesso et les autres stylistes togolais ?

LA : Nos rapports sont assez conviviaux. On essaie de créer une famille comme ça, la dernière édition de Bi-mod en est la preuve.

FI : Quel regard portez-vous sur la



mode aujourd'hui au Togo ?

LA : Un regard assez inquisiteur vu que je me demande ce qu'il faut vraiment faire pour que la mode togolaise prenne vraiment son élan. Cependant je suis très admiratrice du travail accompli et je nous encourage vivement à continuer et à plus de solidarité.

FI : Comment vois-tu l'avenir du festival ?

LA : J'aimerais que le festival Elima soit vraiment un carrefour international de la mode et qu'il attire énormément de touristes au Togo et que « Elima » soit aussi connu comme la fashionweek de Paris, de New York.

FI : Un mot à l'endroit des partenaires ?

LA : On les invite à être nombreux à nous soutenir et on essaie de faire bien pour qu'ils se rendent compte qu'à travers la mode aussi ils peuvent communiquer sur leur sociétés. On les exhorte donc à nous accompagner pour nous encourager parce que c'est une tâche facile surtout que la mode n'est pas qu'un simple spectacle mais il y a tout un travail derrière.

FI : Un coup de gueule ?

LA : Il faudrait que les mannequins prennent soin d'eux, de leur allure ainsi que de leur mode de vie. L'alcool, la drogue et le sexe sont des images qu'on donne de la mode ce qui ne valorise pas le travail que nous faisons aussi devrions-nous montrer un autre visage de la mode.



109 Rue des Océanes, Residence du Bénin
06 B.P. : 48775 Lomé-Togo,
TEL. : +228 93 37 66 14 / 98 64 94 15
info@filmeca.com www.filmeca.com

Infos

SARA BUSINESS CENTER

MultiSTORE

Joker Group

TOURINE

ÉGYPTOLOGIE :

(Suite de l'article: Parution Précédente N°141)

L'HÉRITAGE INSOUÇONNÉ DE L'EGYPTE PHARAONIQUE DE NOTRE VIE QUOTIDIENNE

4- L'invention du premier calendrier solaire de 365 jours

Ou 12 mois de 30 jours plus 5 jours appelés, « jours épagomènes » ou jours anniversaires d'Osiris, de Seth, d'Isis, de Nephtys et d'Horus dieux. Ce calendrier prendra plus tard le nom de Calendrier Grégorien et est toujours en usage. C'est celui dont nous nous servons pour écrire la date. A côté de ce calendrier solaire qu'on utilisait dans l'administration, il existait aussi le calendrier lunaire dont on se servait pour fixer les dates des fêtes religieuses. Certains peuples africains utilisent encore ce calendrier lunaire tout comme le monde musulman.

5- L'invention du papier grâce aux tiges de papyrus, dont on se sert également pour faire des mèches, des nattes, des sandales

etc. Rappelons ici que la royauté et l'invention de l'écriture seront les deux fondements principaux de la civilisation égyptienne.

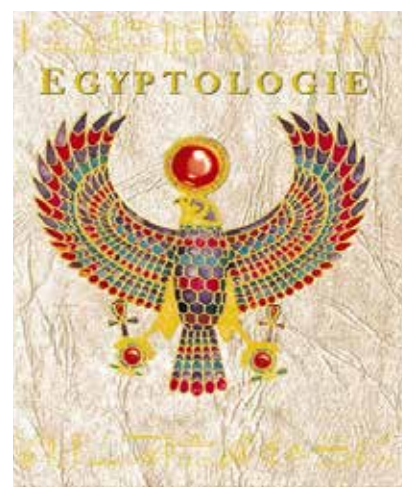
6- L'invention du lit et du mobilier. Les riches, aux temps des pharaons dormaient déjà dans des lits somptueux.

7- La mesure du temps ou la division de la journée en 24 heures : les Egyptiens de l'Égypte ancienne ont établi que le soleil, pour boucler son parcours journalier dans le ciel mettait 24 heures. Ils fixèrent donc les 12 heures du jour et les 12 heures de la nuit, à partir de cette étude du parcours de l'astre solaire dans le ciel.

N'oublions pas que les Egyptiens considéraient leur roi, le Pharaon, comme étant un Soleil qui

se lève sur l'Égypte, qu'il illumine de son double rayonnement méridional et septentrional. Ce sont donc les Egyptiens de l'Antiquité qui, les premiers se sont posé la question « quelle l'heure est-il ? » et y ont répondu en inventant la « clepsydre » ou la montre à eau. Le dispositif de cette montre était : un vase gradué et percé d'un trou qui laisse couler l'eau. Ceci permet de compter avec précision les heures. De nos jours les montres sont beaucoup plus sophistiquées, mais mesurent toutes les 24 heures du jour. Il fallait y penser !

Aussi faut-il faire remarquer que, quand de nos jours, les Africains parlent de l'heure africaine, ils démontrent sans s'en rendre compte, la différence qui existe entre ce que nous étions et ce que nous sommes devenus, et surtout



qu'ils ne savent plus beaucoup de choses sur la vraie histoire de leurs propres ancêtres. L'Occident n'a inventé ni l'heure ni la montre. Il se les a appropriés en les prenant à l'Afrique noire et les a fait siennes et un mode de vie.

8- Les jeux de société comme le jeu de dames que vous connaissez

tous bien et bien d'autres. Mais on en parlera prochainement.

En guise de conclusion, je vous invite humblement à vous pencher sur cette opinion de Théophile Obenga que j'aimerais partager avec vous chers lecteurs : « Aujourd'hui l'amnésie culturelle générale fait que les Africains vivent encore dans le doute historique et ignorent tout, ou presque, de leur véritable passé... Tout peuple qui vit aujourd'hui vit avec sa mémoire culturelle.

Il est nécessaire et utile de connaître son histoire, l'évolution culturelle de son peuple, dans le temps et dans l'espace ; pour mieux saisir et comprendre le progrès incessant de l'humanité, y contribuer aussi, en toute lucidité et responsabilité.

Nouveau Citroën C4 Aircross

A partir de
16.000.000
FCFA TTC



CREATIVE TECHNOLOGIE

 **CFAO MOTORS TOGO**
cfaogroup.com

Bd Eyadema BP 332 Lomé
Tél. 22 23 31 00
cfaotogo@cfao.com

DISTRIBUTEUR
OFFICIEL





SAHAM
Assurance



vous offre **Gratuitement** une
Assistance Automobile
en cas **d'accident** et de **panne**

- ... Aide à l'établissement du constat amiable
- ... Remorquage
- ... Véhicule de remplacement



22-22-93-64 / 65 / 66
www.sahamassurance.com



SAHAM
Assistance